



Accord collectif portant sur l'organisation et le temps de travail des personnels d'encadrement du département RDS – Épisode 5

La CFE-CGC Groupe RATP ne doit pas parler français puisque la direction ne comprend pas ses demandes...

La CFE-CGC Groupe RATP, l'UNSA Groupe RATP et la CGT ont été reçus ce jeudi 9 février 2023 par la direction de la BU RDS représentée par Patrice Lovisa (directeur de la BU RDS), Alexandre Guyot (RH de la BU RDS) et Fabien Plazanet (directeur du CRIV).

En préambule de la réunion, **la direction reconnaît l'ensemble des efforts réalisés par son encadrement sur l'ensemble de la BU RDS. Mais, entre reconnaître les efforts et les récompenser à leur juste valeur, il y a un pas que la direction n'a pas encore franchi au regard des « mesurette » proposées...**

1. Mesures exceptionnelles de rémunération à RDS. La direction décide...

- ... l'octroi d'une prime exceptionnelle de 1000€ brut versée sur paye de février 2023 à **tous les encadrants du Centre de régulation et d'information voyageurs** ainsi que les encadrants régulateurs du Tram.

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Depuis l'épisode 1 de cette série, la CFE-CGC Groupe RATP s'oppose aux primes et réclame des augmentations statutaires qui seules seront transférables lors de l'ouverture à la concurrence en 2025. Les primes exceptionnelles ne nous suivront pas chez nos nouveaux employeurs !!!

- ...d'octroyer une enveloppe de prime exceptionnelle pour encadrants aux unités opérationnelles au choix des directeurs de **5000€ en moyenne par unité opérationnelle** ainsi qu'une enveloppe de **30 000€ pour l'ensemble des directions centrales du département RDS.**

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Encore des primes !!!??? Avec une redistribution laissée à l'appréciation de la direction...

2. Mesures de « souplesse » sur l'organisation du travail à RDS. La direction souhaite...

- ...donner la possibilité pour l'ensemble des salariés encadrants (hors cadres au forfait), au regard des besoins de service, sur la base du volontariat de travailler sur jour de repos fixe, en étant rémunéré en temps supplémentaire (+25%).

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Du TS ? Ça veut dire que les encadrants ont une charge de travail plus importante que le temps de travail imparti ?

- ... que chaque unité opérationnelle en fonction du contexte puisse faire évoluer les règles de programmation des repos en roulement pour les encadrants hors forfaits pour offrir le cas échéant des journées de repos flottants (RTT).
Exemple : plutôt que 121 repos en roulements, 115 en roulement + 6 jours de RTT.

3. Mesures relatives à l'emploi à RDS. La direction décide...

- ... les créations de 25 postes de REL ou REJA accessibles prioritairement par la promotion interne.
- ... d'attribuer 6 postes d'agents de maîtrise supplémentaires au NEF par rapport à l'effectif budgété en 2022.
- ... d'autoriser à recruter à l'externe pour pourvoir ses besoins en unités opérationnelles sur l'ensemble des filières concernées par le programme Diapason de la RATP dans le respect des trajectoires de performance des fonctions « support ».

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Il faut attendre un mouvement de grève des encadrants de RDS qui dénoncent le manque de personnel d'encadrement depuis des années pour qu'on se décide enfin à embaucher ?

4. En complément de ces premières mesures, la direction de RDS souhaite également...

- ... une ouverture possible de négociations à RDS concernant directement ou indirectement l'encadrement La direction exprime son souhait d'ouvrir au cours du 1er trimestre 2023 des discussions sur la promotion sociale au collège encadrement pour les MAE, permettant de renforcer l'attractivité de cette filière.

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Cela fait plusieurs années que la CFE-CGC Groupe RATP réclame d'urgence l'ouverture de négociation sur la situation des MAE. Pourquoi ces négociations n'ont-elles pas encore commencé ?

- ...des discussions sur l'organisation du travail au CRIV : réduction du nombre de services en soirée notamment. L'économie dégagée par cette nouvelle organisation du travail pourra se traduire par une revalorisation sous forme de prime pérenne.

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

Encore de la productivité ? Pour des primes ? A nouveau ? Et pour quelle charge de travail ?

- ... si les conditions sont réunies, pouvoir engager des discussions au cours du 1er semestre 2023 avec les organisations syndicales sur l'organisation et le temps de travail des encadrants de RDS (réduction de 6 jours de repos) en vue de se préparer à l'ouverture à la concurrence du réseau de Bus.

Position de la CFE CGC Groupe RATP :

La première condition requise du point de vue de la CFE-CGC Groupe RATP serait que l'on n'attende pas aux accords sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.

Si cette condition est respectée, la CFE-CGC Groupe RATP est tout à fait prête à entendre les propositions de l'entreprise sur ce sujet...

La CFE-CGC groupe RATP et l'ensemble des OS présentes demandent de la part de la direction de 50 points préalables pour enclencher un processus de négociations. Les négociations prendront encore beaucoup de temps avant d'aboutir. Comme à l'habitude, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de nos échanges.

Nous voulons des augmentations pérennes, pas des primes !!!